

COMMUNE DE SERMAISES

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2015

Nombre de conseillers en exercice : 18 – Présents : 14 – procuration : 3 - Votants : 17

Le trente mars deux mille quinze à vingt heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué s'est réuni à la mairie en session ordinaire, sous la présidence de M. James BRUNEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 17 mars 2015

Présents : M. BRUNEAU James, Maire – Mme AUVRAY Chantal - M. BOHN Gérard – M. POISSON Joël - Mme LETULLIER Dominique, adjoints – M. BOUILLON Robert – M. ROSE Yannick – Mme PEURON Françoise – M. COULON Joël – M. CHALANDARD Jean-Louis - M. MERCIER Denis - Mme MACÉ Sophie - M. PECQUENARD Denis - Mme LEMAIRE Audrey.

Absents : Mme PIETREMENT Janine qui a donné procuration à M. ROSE Yannick
Mme DELBONNEL Christine qui a donné procuration à Mme AUVRAY Chantal
Mme DOZIAS Véronique qui a donné procuration à Mme MACÉ Sophie
M. RIVET Vincent

Secrétaire de séance : M. CHALANDARD Jean-Louis

I - OBSERVATIONS SUR LE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17 décembre 2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

II - COMPTES DE GESTION 2014

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **VOTE** les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2014 par M. CROIBIER Bruno, Receveur, qui présentent les mêmes résultats que les comptes administratifs

III - COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

Sous la présidence de Mme Chantal AUVRAY, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** les comptes administratifs 2014 de la commune, des services annexes de l'eau, de l'assainissement et du lotissement, dressés par M. James BRUNEAU, Maire, lesquels se résument ainsi :

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET LOTISSEMENT
FONCTIONNEMENT				
TOTAL DEPENSES 2014	1 248 154,44	198 371,24	189 886,39	136 964,17
TOTAL RECETTES 2014	1 712 304,18	584 169,24	284 804,68	136 964,38
RESULTATS 2014	+ 464 149,74	+ 385 798,00	+ 94 918,29	+ 0,21
INVESTISSEMENT				
TOTAL DEPENSES 2014	851 492,71	53 469,15	344 637,28	136 964,17
TOTAL RECETTES 2014	1 593 253,13	396 579,12	397 332,63	223 400,00
RESULTATS 2014	+ 741 760,42	+ 343 109,97	+ 52 695,35	+ 86 435,83

IV - AFFECTATION DES RESULTATS 2014

Suite au vote des comptes administratifs 2014, sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDENT d'affecter les excédents des comptes administratifs 2014 comme suit :

- **Budget principal** : excédent de fonctionnement : **464 149,74 €**
Report de l'excédent en section de fonctionnement du budget 2015.
- **Budget annexe de l'eau** : excédent de fonctionnement : **385 798,00 €**
Report de l'excédent en section de fonctionnement du budget 2015.
- **Budget annexe de l'assainissement** : excédent de fonctionnement : **94 918,29 €**
Report de l'excédent en section de fonctionnement du budget 2015.
- **Budget annexe du lotissement** : excédent de fonctionnement : **0,21 €**
Report de l'excédent en section de fonctionnement du budget 2015.

V – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité

VOTENT les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2015 :

	Bases 2015	Produit 2015	Taux 2014	Taux 2015
Taxe d'habitation	1 545 000	162 534	10,52	10,52
Taxe foncière (bâti)	2 122 000	289 653	13,65	13,65
Taxe foncière (non bâti)	147 200	51 167	34,76	34,76
TOTAL		503 354		

VI - BUDGETS PRIMITIFS 2015

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, **VOTENT** par chapitre les budgets primitifs 2015 qui se résument comme suit :

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET LOTISSEMENT
FONCTIONNEMENT				
TOTAL DEPENSES 2015	1 858 008	560 245	382 363	211 965
TOTAL RECETTES 2015	1 858 008	560 245	382 363	211 965
INVESTISSEMENT				
TOTAL DEPENSES 2015	1 225 228	444 966	342 954	223 400
TOTAL RECETTES 2015	1 225 228	444 966	342 954	223 400

DETAIL DES PARTICIPATIONS 2015 :

S.I.Vo.M. de SERMAISES..... 341 867 €
ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET..... 548 €

VII – LOTISSEMENT ROUTE DE MALESHERBES – VENTE DU LOT N° 4

Monsieur le Maire informe l'assemblée que M. et Mme ROUSSEAU domiciliés 14, résidence du Parc du Petit Bourg à 91000 EVRY ont confirmé leur demande d'acquisition du lot n° 4 du lotissement de la route de Malesherbes.

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDENT de vendre à M. et Mme ROUSSEAU d'EVRY le lot n° 4 du lotissement route de Malesherbes aux conditions suivantes pour un montant total T.T.C. de 75 873,78 €

AUTORISENT le Maire, ou en cas d'empêchement un adjoint, à signer l'acte de vente en l'étude de Me FOURNIER Pascal, notaire à SERMAISES.

VIII – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE CULTURELLE - AVENANT

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité,

AUTORISENT Monsieur le Maire à signer un avenant au marché des travaux d'aménagement des abords de la salle culturelle avec l'entreprise J. RICHARD pour la fourniture et la mise en place de traverses en chêne pour un total supplémentaire de **2 084,56 € H.T.** ce qui porte le montant du marché à **63 823,21 € H.T.** (montant du marché initial : 61 738,65 € H.T. € H.T.).

IX – INFORMATIONS DIVERSES

La commission des finances du 23 mars 2015 a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la maison de Mme PETIT Simone, route de Mérobes (prix de vente : 150 000 €)